LE BULLETIN de l'AFCRT

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Le journal de liaison des CRT centre de ressources technologiques / CDT cellule de diffusion technologique

BIMESTRIEL N° 33
MAI / JUIN 2021

Parole d'administratrice :

Chère consœur, cher confrère,

25 ans, n'est-ce pas aussi le temps pour la transmission ? Comme le disait notre cher confrère Alain Strasser en ce début d'année, les structures CRT / CDT se sont montrées pour la majorité d'entre elles fort résilientes ces derniers mois, en sachant s'adapter à la conjoncture et en maintenant leurs liens avec les entreprises ; liens qui s'en sont trouvés renforcés dans l'épreuve.

La période que nous venons de vivre nous a projeté plus rapidement que nous l'aurions souhaité dans le futur et nous a amené à nous interroger sur le devenir de nos CRT / CDT. 25 ans est une preuve de longévité, mais c'est également une étape charnière pour les premières structures qui ont vu le jour. La question de la transmission de nos savoir-faire et de la pérennisation de nos métiers apparaît alors primordiale et incontournable.

Le plan de relance est une opportunité pour inciter nos structures à puiser dans le vivier des jeunes apprentis, non seulement pour permettre de pérenniser nos métiers, mais également pour pouvoir apporter au sein des entreprises les compétences qu'elles viennent chercher chez nous. Nous pouvons former ces jeunes pour le bénéfice des entreprises de demain pour lesquelles nous connaissons leurs attentes et avec lesquelles nous pouvons définir les nouveaux besoins.

Le contrat d'apprentissage est un des outils qui peut permettre à nos structures de développer ses équipes et de commencer à remplacer ses cadres et ses techniciens. En même temps, le CRT / CDT est un lieu de formation métier capable de fournir aux jeunes les compétences recherchées dans les entreprises. Nos structures doivent être un tremplin pour la formation d'apprentis qui pourront investir le monde de l'entreprise avec toutes les armes requises.

In fine, cette mission de passeur, qui doit être la nôtre, bénéficie autant au CRT / CDT qu'à l'entreprise que nous accompagnons pour ses projets d'innovation et de transfert de technologie. Il nous faut anticiper l'avenir de nos métiers, l'apprentissage est un outil à notre portée pour passer le relais et assurer la transmission de nos savoir-faire. La capitalisation et la pérennisation de nos savoir-faire sera l'un des trois ateliers de notre 10ème JIR, il permettra ainsi d'échanger sur le sujet et d'élargir cette réflexion.

Je vous souhaite donc bonne lecture de ce numéro 33 du bulletin de liaison AFCRT, bien confraternellement à toutes et tous,

Christine RAYNAUD
Administratrice – Directrice CRT CATAR
Trésorière AFCRT

ÉDITION SPÉCIALE

JIR 10

Au sommaire de ce numéro :

- *La 10ième JIR AFCRT*
- *1996 – 2021 : 25 ans de label CRT*
- *Informations du réseau de l'AFCRT :*
  - *Nouvelle arrivée chez CISTEME*
  - *Le CRT NOBATEK/INF4 recrute …*
  - *Jean-Erik nous a quittés*
  - *Projet INDIGENE*
  - *Projet BRESOV*
  - *Le CRT CRESITT INDUSTRIE s'agrandit …*
- *Informations de l'écosystème du TTI*
  - *Réouverture du guichet France RELANCE pour l'industrie du futur*
  - *Guide pratique "Les partenariats de recherche entre les PME-ETI et les laboratoires publics - mode d'emploi"*
  - *L'institut CARNOT AGRIFOOD TRANSITION*
- *Le chiffre du mois*

La Journée Inter-Régionale

JIR 10

Pour rappel, l'objectif de la Journée Inter Régionale (**JIR**) est d'être un véritable espace de réflexion et de propositions, et de permettre également d'être le lieu d'une écoute et d'un dialogue avec les pouvoirs publics

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcrt.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901
20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France
Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

pour mieux ancrer les **CRT** / **CDT** dans le dispositif de l'innovation et du transfert technologique.

L'année 2021 sera également l'occasion de relancer notre événement annuel, stoppé net l'année dernière par la crise sanitaire … Après les 9 précédentes éditions de **BORDEAUX, ROUEN, CHALON EN CHAMPAGNE, MARSEILLE, LIMOGES, TOULOUSE, STRASBOURG, PERROS-GUIREC**, **LILLE**, cette Journée Inter Régionale 2021, la dixième depuis la création de cet événement, est prévue pour se tenir le **24 JUIN 2021 de 14 à 18h et pour la première fois : à votre BUREAU ou votre DOMICILE !!!…**

Cette 10ème JIR, en format dématérialisé via une application développée par le prestataire **VIRTUAL LAVAL** s'appuiera sur des ateliers de réflexion autour de notre mission d'intérêt général (MIG). En effet, le socle commun entre nos labels attribués par le MESRI sont les missions d'intérêt général (MIG). [1] Celles-ci peuvent se décliner en 3 actions-clés :

1. **RESSOURCER** son patrimoine et ses compétences scientifiques et technologiques
2. **VALORISER** le label en participant à des activités partenariales collectives
3. **CAPITALISER et PERENNISER** nos savoir-faire

Ainsi, cette JIR 10 s'organisera autour de :

- Une session plénière sur la reconnaissance des labels **CRT** / **CDT** (maximum 1/2h)
- 3 ateliers thématiques de réflexion collective (1h 1/2)
- Restitution des ateliers en plénière (1h 1/2)
- Conclusion et clôture de la JIR (1/2h)

Après un bref mot d'accueil par le Président de l'**AFCRT**, la session plénière sera l'objet d'une courte présentation sous la forme d'un keynote sur les labels par **Nicolas DAUBRESSE**, représentant le MESRI. Cet exposé aura pour but de

[1] Ils assurent une mission d'intérêt général leur permettant d'assister directement les entreprises (GE, ETI, PME, TPE, …) dans la définition de leurs besoins, en participant au développement de leurs activités par le biais de l'innovation et de la technologie, et en s'appuyant sur des réseaux de compétences.

mettre en lumière les labels CRT / CDT dans le cadre d'une dynamique de politique publique et de refonde de l'application après la suppression de la commission de labellisation.

ATELIER 1 : RESSOURCER SES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES & TECHNOLOGIQUES

Cette action de ressourcement a déjà été inscrite dans le premier livre blanc publié en 2013 de l'AFCRT[2]. C'est l'une des quatre propositions d'avenir des CRT :
Action 2 – *Perpétuer un niveau de R&D important et restaurer dans les CRT un dispositif d'abondement destiné à financer des travaux de ressourcement*. Il peut aussi permettre de positionner un axe identifié et reconnu dans le cadre de programmes pluriannuels.

L'OBJECTIF de cet ATELIER sera donc de réfléchir sur les moyens à développer pour permettre aux structures labellisées de SE RESSOURCER et aboutir à des propositions de financement de cette activité de ressourcement comme, par exemple la création d'un Réseau thématique Technologique [3] ou le Fonds National de la Recherche Technologique (FNCT) cité dans l'une de nos propositions dans le livre blanc de la crise sanitaire COVID-19.

ATELIER 2 : RECONNAITRE LE LABEL DANS LES PROGRAMMES DE RECHERCHE COLLABORATIVE

L'OBJECTIF de cet ATELIER sera de positionner les structures labellisées dans les AAP en préconisant l'incrémentation d'une case à cocher équivalente à celle des NPO (Non Profit Organization) européenne. **Le financement des activités de recherche applicative, de missions d'intérêt général et de ressourcement permettrait ainsi d'obtenir des taux de financements et des calculs d'assiettes mieux adaptés à nos modèles économiques** (en visant les taux ANR ou Europe). Cette mesure permettrait enfin d'assurer à nos structures labellisées un ressourcement scientifique avec sérénité (à défaut d'autres possibilités évoquées par l'Atelier 1).

ATELIER 3 : CAPITALISER ET PÉRENNISER NOS SAVOIR-FAIRE

L'OBJECTIF de cet ATELIER sera de partager les expériences sur nos capacités à capitaliser et pérenniser nos savoir-faire et nos compétences. Nos structures ont en effet peu de moyens pour conserver les compétences-clés (opportunités de carrière des collaborateurs notamment, même si cela contribue à la diffusion technologique …).

La durée de l'événement est donc prévue pour une après-midi d'environ 4h.

De nombreux partenaires, dont vos DRARI sont inscrits pour participer à cette JIR et construire ensemble !

Votre Délégué Général,
Philippe CANIAUX
p.caniaux@afcrt.com

AFCRT
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

[2] **En page 17 du livre blanc des CRT**

[3] Un RT serait un outil dont l'objet est de renforcer la capacité d'anticipation et d'innovation du réseau par la mise en commun de ressources humaines par les membres du réseau pour la réalisation de travaux collaboratifs sur des thématiques prioritaires à fort enjeu. La coordination serait assurée par le DG et le suivi par un comité de pilotage. Le principe se rapproche de celui des Réseaux Mixtes Technologiques (RMT) de l'ACTIA, démarche qui a montré sa pertinence au sein du Ministère de l'Agriculture. Cette démarche n'a pas encore l'ambition affichée et reconnue des RMT mais son lancement reposerait sur un dispositif interne aux adhérents AFCRT, sans processus immédiat de labellisation. Toutefois, un RT n'aura pas vocation à durer mais devra apporter des réponses scientifiques et techniques à des problématiques clés de la thématique retenue. … Ce réseautage d'experts permettrait en outre, dans un esprit prospectif et collaboratif, de dépasser la position assez naturelle de repli concurrentiel, de favoriser les échanges et d'agir dans le cadre d'une recherche collective dans l'intérêt de tous les participants. L'objectif d'un RT est ainsi de produire des avancées techniques, afin qu'elles puissent être utilisables et utilisées rapidement et au mieux par tous les opérateurs.

1996 - 2021 : 25 ans de label CRT

RETROUVEZ le document complet : RÉTROSPECTIVE 25 ANS DE LABEL CRT (Mars 2021 - AFCRT) téléchargeable depuis sur notre site www.afcrt.com

L'AFCRT poursuit sa mission Réseau de promotion et de défense de vos intérêts, de votre label, et entretient le lien avec les pouvoirs publics et les réseaux partenaires.

INFORMATIONS du RÉSEAU AFCRT : Arrivées – départs – Recrutement

4

Nouvelle arrivée chez CISTEME

Le **CRT CISTEME**, basé à Limoges (l'un des 3 **CRT** limougeauds avec CTTC et CITRA) vient d'embaucher une nouvelle recrue, dans le cadre de son extension en terres bordelaises :

Maxime ATGIÉ rejoint l'équipe de CISTEME en tant qu'Ingénieur d'étude pour la conception de circuits intégrés RF.

Diplômé d'un Master Ingénierie des systèmes complexes et fort d'une 1ère expérience au sein du laboratoire IMS, Maxime vient compléter l'Axe Composants Hyperfréquences. Il sera basé dans les nouveaux locaux de **CISTEME** au sein de la Pépinière d'UNITEC à Pessac.

L'**AFCRT** lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses fonctions !

Et encore des recrutements :

Dans le cadre du développement de son activité Circuits Intégrés RF et hyperfréquences, CISTEME recrute des Designers de circuits Silicium. Rejoignez une structure dynamique et en pleine croissance. Contactez-nous sur **recrute@cisteme.net**

N'hésitez pas à faire circuler l'info autour de vous …

PLUS D'INFOS : https://cisteme.net/

LE CRT NOBATEK/INEF4 RECRUTE

Dans le cadre du développement d'IMMERSITE® , le CRT NOBATEK/ INEF4 recrute un(e) **ingénieur** R&D spécialisé(e) en Interfaces Homme-Machine et #middleware

La mission principale s'articulera autour du développement d'une version à distance de la solution CDD basé à Anglet (64).

PLUS D'INFOS : https://www.nobatek.inef4.com/recrutement/ingenieur-rd-interface-homme-machine-middleware/

Jean-Erik BLOCHET nous a quittés …

Le patron du CRT Zoopole Développement, à Ploufragan, s'est éteint à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie.

L'émotion était extrêmement forte, ce vendredi 16 avril, au Zoopôle de Ploufragan, qui a perdu son dirigeant. Jean-Erik Blochet est décédé des suites d'une longue maladie. La Technopole Saint-Brieuc Armor perd un grand artisan de l'innovation, **"un grand professionnel, courageux, déterminé, anticipateur et réalisateur "**, dit Claude Saunier, le président, très touché par l'annonce de sa disparition.

Il a notamment brillamment animé notre **JIR 8** en Bretagne (Cf. photo ci-contre) … Beaucoup d'entre vous doivent se souvenir de lui, et de ses grandes qualités humaines ! C'était un fervent défenseur de la diffusion technologique et du conseil technologique…

J'ai encore conversé avec lui il y a un mois environ et cette triste nouvelle m'émeut beaucoup….

L'**AFCRT** tenait donc à lui rendre hommage auprès de ses adhérents :

TÉMOIGNAGES :

« Jean-Erik, je le connais depuis une trentaine d'années. Il avait pris contact avec moi au début des années 90 pour me parler d'un projet, il venait de passer sa thèse sur la farine au Canada », se souvient l'ancien maire de Saint-Brieuc (1983-2001). Son cheval de bataille à l'époque : la reconnaissance des doctorants dans le monde économique. **« Il voulait montrer à quel point ils pouvaient apporter aux entreprises grâce à leur capacité d'autonomie et leur inventivité. Cela résume son esprit. »**

Originaire de la région briochine, grand amateur de rugby, Jean-Erik Blochet est devenu responsable du pôle innovation, avant de prendre la direction du Zoopôle en 2016, en qualité de délégué général. Durant près de trois décennies, il a été à l'origine ou partenaire d'un grand nombre d'initiatives liées à l'innovation et à l'entreprenariat dans l'agglomération. Militant pour la création d'une fédération de technopoles en Bretagne, **« il connaissait tout le monde »** dans celle de Saint-Brieuc. Du monde économique, notamment dans l'agroalimentaire, à celui de la recherche. Il a joué un grand rôle dans l'implantation d'Hendrix Genetics, numéro 2 mondial de la génétique animale à Ploufragan. En 2006, Jean-Erik Blochet était conseiller technologique à Zoopôle développement, d'où sa ferveur à défendre et soutenir ce métier !

Il avait effectué des séjours au Canada, au Québec, et lui et moi-même nous en avions longuement discuté, avec notre correspondant québécois, Mathieu VIGNEAULT ! J'ai été reçu à PLOUFRAGAN avec beaucoup de convivialité et de chaleur humaine…

Paix à son âme au Paradis des conseillers technologiques !

ACTUALITÉS DIVERSES du RÉSEAU

LE PROJET INDIGENE FÉDÈRE LES CRT NÉO-AQUITAINS AUTOUR D'AeroDIODE :

AeroDIODE est une spin-off d'**ALPhANOV** basée au cœur du cluster laser français bordelais. Elle vient d'être lauréate du plan de relance industrie dans le secteur stratégique de l'électronique. Le projet INDIGENE de 2.85 M€, qui a été imaginé, initié et porté par **AeroDIODE**, réunit également les **CRT** néoaquitains ALPhANOV et CISTEME. L'aide de l'État va permettre, entre autres, à la société de renforcer sa résilience en évitant de dépendre des règles d'exportation de fournisseurs étrangers et des contraintes de commercialisation liées. Nous remercions l'État pour la considération, la confiance et le soutien qu'il nous apporte si tôt dans notre développement.

VEGENOV : MILDIOU & TOMATE …

Le **CRT VEGENOV** a évalué la résistance variétale au mildiou de la tomate de 397 accessions dans le cadre du projet européen BRESOV (**B**reeding for **R**esilient, **E**fficient and **S**ustainable **O**rganic **V**egetable production).

Ce projet répond au besoin urgent de fournir des culivars[4] résilients au climat destinés aux systèmes de production de légumes biologiques. Ces nouveaux cultivars profiteront aux cultivateurs biologiques et à l'industrie des semences biologiques, offrant une sécurité indispensable à la fois dans les scénarios actuels et futurs de changement climatique. Dans ce projet ont été exploité la variation génétique du brocoli, du chou-rave, du haricot et de la tomate pour une productivité accrue, en exploitant des connaissances à jour sur la structure et la fonction du génome.

Le projet BRESOV est coordonné par l'université de Catane (UNICT, Sicile), et comprend 22 structures partenaires (centres de recherche publique, instituts techniques, associations d'entreprises, entreprises). Certains partenaires ne sont pas européens, ainsi le projet bénéficiera également des compétences et ressources génétiques de centres de recherche chinois, coréen et tunisien (qui font alors appel à des fonds spécifiques de leurs pays).

Le **CRT VEGENOV**, partenaire du projet, pilote le Workpackage 4 « Production de semences biologiques de haute qualité » en collaboration avec l'ESA (European Seed Association) et l'UNICT.

[4] Un cultivar est une variété de plante obtenue en culture, généralement par sélection, pour ses caractéristiques réputées uniques. Il peut s'agir de qualités morphologiques, esthétiques, techniques, de vitesse de croissance, d'adaptation à un biotope ou de résistance à certaines maladies

Le démarrage officiel du projet a eu lieu 1er mai 2018. Avec un budget de près de 6 millions d'euros, et une durée de 4 ans, BRESOV est à la hauteur des grands projets européens ! Il devrait permettre de **rendre l'agriculture biologique accessible à plus de producteurs**, surtout dans les régions qui ne pratiquent pas ce type d'agriculture actuellement.

LE CRESITT INDUSTRIE S'AGRANDIT :

Le **CRT CRESITT INDUSTRIE** poursuit sa croissance avec l'agrandissement de sa chambre RF dont les dimensions atteignent 2,8m x 5,3m. En plus de sa grande taille, elle est équipée de nouveaux absorbants permettant de descendre un peu plus bas en fréquences (autour de 400MHz).

La plateforme REVA (Radio Equipment VAlidation) a pour objectif de permettre aux industriels de valider leurs systèmes pour utiliser de façon optimale le spectre des radiofréquences (qui est l'exigence principale de la directive RED au niveau technique).Les équipements concernés par la directive RED sont tous les équipements radioélectriques émetteurs ou récepteurs, que cela soit à des fins de communication ou de radiorepérage. Les tests, selon la Directive RED et les normes EN 300220 (Short Range Device) et EN 300328 Systèmes de transmission à large bande fonctionnant dans la bande 2,4 GHz, sont désormais réalisables.

Les équipements complémentaires de notre plateforme CIS sont les suivants : Découvrir

Grâce à un partenariat avec la formation ***École de l'IoT*** portée par Polytech Orléans, un générateur de signal est disponible pour ces essais.

Deux nouveaux appareils sont déjà en place :

- Oscilloscope digital RTO2064, 6GHz de bande passante de ROHDE & SCHWARZ pour réaliser les tests de « duty cycle » prévus dans la norme EN 300220
- Boucle de champs magnétique MF1000-1, pour réaliser des tests selon les normes NF EN 61000-4-8 et NF EN 61000-4-9

Mi-Mai, un agrandissement de notre chambre de mesures RF permettra d'avoir les distances nécessaires pour les tests selon la norme EN 300220.

La liste de tous les équipements est disponible ici.

La plateforme REVa est un projet soutenu par la région CVL, l'état et les fonds européens FEDER.

INFORMATIONS de l'écosystème du TTI :

REOUVERTURE DU GUICHET France RELANCE " INDUSTRIE DU FUTUR "

Responsable de la Publication : **Philippe CANIAUX** – Délégué Général p.caniaux@afcrt.com
ASSOCIATION FRANÇAISE DES CENTRES DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES – Association Loi 1901
20, rue Thalès de Milet - Technopole Université – 72000 LE MANS – France
Tél : +33 (0)2 43 39 46 46 - Fax : +33 (0)2 43 39 46 47

Avec France Relance, le Gouvernement s'engage pour accélérer la transformation de l'industrie française vers « l'usine du futur ». La modernisation de notre appareil de production est un levier essentiel du maintien de nos filières industrielles dans la compétition mondiale.

En 2020, le guichet d'aide à la digitalisation et robotisation de l'industrie a reçu près de **7800 demandes** pour un montant d'investissement de plus de 2,7 milliards d'euros. Ces projets de modernisation seront largement soutenus par l'État, pour entre 20 % et 40 % des dépenses éligibles. À terme, ils devraient représenter près de 700 millions d'euros de soutien public.

Devant le succès de ce dispositif essentiel à la modernisation de l'industrie française, le Gouvernement a décidé de **mobiliser 175 millions d'euros supplémentaires en 2021** pour continuer à soutenir cette dynamique d'investissement et donner aux entreprises qui souhaitent se moderniser les moyens de le faire.

C'est dans ce cadre qu'a été publié dimanche 2 mai un décret qui marque la réouverture de ce guichet. Il permettra aux PME et aux ETI industrielles de bénéficier d'un soutien financier de l'État pour leurs investissements dans les technologies de l'industrie du futur en 2021. Le taux de soutien de l'État aux investissements de transformation vers l'industrie du futur est de 20% des dépenses éligibles.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent retirer le dossier de candidature sur le site de l'ASP (https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur) puis déposer leur demande en ligne **du 3 mai au 30 juin**, le guichet pouvant être clos avant cette date si les demandes d'aide déposées atteignent avant le 30 juin l'enveloppe de crédits disponibles. Les demandes seront instruites selon leur ordre d'arrivée, et pour les entreprises et les projets éligibles, les aides seront attribuées dans la limite des crédits disponibles.

Premier arrivé, premier servi …. À bon entendeur salut !

Guide pratique « Les partenariats de recherche entre les PME-ETI et les laboratoires publics - mode d'emploi »

Réalisé conjointement par l'**INPI** et l'**Association des instituts Carnot** dans le cadre de leurs missions d'accompagnement et de rapprochement des laboratoires de recherche et des entreprises, ce guide délivre des éléments de cadrage des contrats de R&D entre entreprises et laboratoires de recherche qui peuvent servir de référentiel commun aux deux parties. Il a pour ambition de rendre la collaboration attractive pour les entreprises en facilitant l'accès à une offre structurée et lisible issue des laboratoires et de créer ainsi une véritable dynamique de dialogue et de fonctionnement.

À LIRE : https://www.inpi.fr/fr/guide-pratique-les-partenariats-de-recherche-entre-les-pme-eti-et-les-laboratoires-publics-mode-d

L'institut CARNOT breton : AGRIFOOD TRANSITION

Avec ses partenaires :

- des centres techniques (CRT Actalia, Adria, Ceva, IdMer, CRT Pôle Cristal, Tecaliman, CRT Vegenov et CRT Zoopole Développement)
- et de la recherche publique (Inserm, INRAe, ENSCR, Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2),

Le laboratoire de l'Anses Ploufragan Plouzané Niort a contribué à la création en 2016 du tremplin Carnot AgriFood Transition. Fort de ses réussites incontestables au cours de ces 3 années de tremplin, soutenues par l'Agence Nationale de la Recherche, la région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la communauté d'Agglomération de St Brieuc, les partenaires d'AgriFood Transition ont souhaité poursuivre l'aventure commune en déposant leur candidature lors de l'appel à projet Carnot 4 du MESRI en septembre 2019.

Le 7 février 2020, le MESRI a validé le LABEL CARNOT au sein du réseau des désormais 39 Instituts Carnot.

Les activités de recherche partenariale de l'Anses Ploufragan Plouzané Niort, résolument tournées vers la transition agro-écologique des systèmes d'élevages apporteront leur concours à la réussite de ce nouvel institut Carnot.

Aujourd'hui, le Carnot AgriFood Transition, ce sont 575 chercheurs issus d'unités de recherche et de centres techniques, qui mettent leurs compétences au service de la R&D des entreprises dans les domaines de l'agriculture, l'aquaculture et l'agro-alimentaire.

Ses domaines d'activités s'exercent autour de 4 grands items :

- *Santé, qualité, impact environnemental des productions agricoles et aquacoles et (bio)technologies associées*
- *Transformation, conservation et traçabilité alimentaire*
- *Santé publique et son environnement*
- *Approche systémique et transition des modèles et chaines alimentaires*

PLUS D'INFOS : https://www.agrifood-transition.fr/index.php/about/

Le CHIFFRE du MOIS :

Combien de **CRT/ CDT** disposent d'établissements secondaires en France ?

1. Le **CRT CETIM GRAND-Est** dont le siège est basé à Mulhouse (68) dispose de 2 établissements secondaires : 1 à Strasbourg et 1 à Metz.
2. Le **CRT CIRTES** dont le siège est basé à Saint-Dié des Vosges (68) dispose d'un établissement secondaire à Carmaux (81).
3. Le **CRT CRITT MDTS** dont le siège est basé à Charleville-Mézières (08) dispose d'un établissement secondaire à Nogent (52).
4. Le **CRT ALPHANOV** dont le siège est basé à Talence (33) dispose d'un établissement secondaire à Limoges (87).
5. Le **CRT CISTEME** dont le siège est basé à Limoges (87) dispose de 3 établissements secondaires : 1 à Brive (19), 1 à Poitiers (86) et 1 à Pessac (33).
6. Le **CRT NOBATEK/INF4** dont le siège est basé à Anglet (64) dispose de 3 établissements secondaires : 1 à Talence (33), 1 à Rennes (35) et 1 à Paris (75).
7. Le **CRT RESCOLL** dont le siège est basé à Pessac (33) dispose d'un établissement secondaire à Rochefort (17).

PORTEZ-VOUS BIEN !

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

CONTACT :

Philippe CANIAUX
Délégué Général
07 88 50 31 57
p.caniaux@afcrt.com
www.afcrt.com